



## Aller sur son lieu de travail pendant un congé

Par **Bachelierie sandra**, le **24/11/2017** à **14:35**

Bonjour,

Je suis en cdd et mon directeur d'agence Dans une banque la notifie qu'il ne reconduirai pas le cdd qui s'arrete Samedi et la demande de pose des vacances en attendant .

J'aimerais savoir si je peux retourner sur mon lieu de travail pour supprimer dans l'ordinateur les documents que j'avais scanne notamment une attestation de mariage pour le service Rh.

Merci de votre réponse

Ps: ils m'ont fait signer un cdd hors délai et peut être est il encore ds la boîte mail.

Cdmt,

Sandra

Par **P.M.**, le **24/11/2017** à **14:41**

Bonjour,

L'employeur ne peut pas vous obliger à prendre des congés payés au dernier moment qui n'étaient pas prévus...

Normalement, les documents qui n'ont pas été placés dans un dossier mentionné comme strictement personnel ne le sont pas...

Il vaudrait mieux obtenir l'autorisation pour accéder à votre poste de travail...

Par **miyako**, le **24/11/2017** à **20:58**

Bonsoir,

Il aurait mieux valu ,imprimer et effacer le tout sans laisser de trace ,du moins en apparence,car dans la racine il peut rester quelque chose.Cela me paraît tard maintenant.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **P.M.**, le **24/11/2017** à **21:27**

Avec cela vous voici renseigné, comme si l'on pouvait remonter en arrière et refaire le passé mais c'est sans doute pour vous culpabiliser comme certains ont plaisir à le faire...